

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Une alliance pour rendre le numérique plus accessible à tous

Le 27 octobre 2025. Parce qu'un monde connecté ne doit pas être un monde excluant, l'Association Valentin Haüy et la Fédération des Aveugles et Amblyopes de France unissent leurs forces pour faire progresser l'accessibilité numérique. À travers une nouvelle feuille de route commune, les deux organisations s'engagent à rendre les outils et services numériques réellement utilisables par les personnes aveugles et malvoyantes.

À l'heure où presque tout se passe en ligne, des milliers de personnes aveugles ou malvoyantes restent à la porte du numérique. Vingt ans après la loi de 2005 sur l'égalité des droits et des chances, l'accès au numérique demeure largement inéquitable : moins de 3 % des sites sont accessibles aux personnes aveugles et malvoyantes, et seules 15 % des démarches administratives les plus utilisées en ligne respectent les obligations légales d'accessibilité.

Derrière ces chiffres, une réalité bien concrète : formulaires impossibles à remplir, informations illisibles, logiciels non compatibles... Autant d'obstacles qui entravent l'autonomie, la formation, l'accès à l'emploi ou tout simplement la vie quotidienne. Le web qui devrait être un outil d'émancipation et de lien, devient alors un facteur d'exclusion.

C'est pour agir concrètement face à cette fracture numérique que le Centre d'Évaluation et de Recherche sur les Technologies pour les Aveugles et les Malvoyants (CERTAM – Association Valentin Haüy) et le Pôle Accessibilité et Usages Numériques de la Fédération des Aveugles et Amblyopes de France ont décidé d'unir leurs forces. À travers une feuille de route commune, les deux structures mutualisent leurs expertises pour faire du numérique un véritable outil d'inclusion, au service de l'autonomie des personnes déficientes visuelles.

Cette collaboration s'articule autour de cinq grands axes d'action :

1. **Mettre en commun les expertises et les ressources**

Les deux structures mutualisent leurs panels d'utilisateurs, leurs équipements et leurs formations afin d'améliorer la qualité et la portée des tests d'usage sur les outils numériques.

2. **Porter une voix commune auprès des décideurs**

Ensemble, elles mèneront un plaidoyer coordonné auprès des acteurs technologiques, des institutions et des éditeurs de logiciels pour faire progresser l'accessibilité des produits et services numériques.

3. Partager les connaissances et les bonnes pratiques

Le partenariat prévoit la mise en commun de contenus, d'analyses et de ressources pour enrichir la diffusion d'informations utiles à l'ensemble du secteur de l'accessibilité.

4. Agir ensemble sur le terrain

L'Association Valentin Haüy et la Fédération des Aveugles et Amblyopes de France renforceront leur visibilité à travers des événements communs (JetDV, A11y Paris, webinaires conjoints, etc.) afin de sensibiliser les acteurs du numérique et le grand public.

5. Assurer un suivi régulier et une gouvernance partagée

Des sessions de travail annuelles permettront de suivre les avancées, d'évaluer les résultats et de planifier de nouvelles actions concrètes.

« Aujourd'hui, nous avons su unir nos forces au service d'un objectif commun : l'intérêt des personnes aveugles et malvoyantes. Sur ces enjeux, nos équipes ont su avancer ensemble, c'est la preuve qu'une coopération sincère et pragmatique peut faire bouger les lignes. » ont rappelé Bruno Gendron et Sylvain Nivard, Présidents des structures respectives.

En unissant leurs forces, l'association Valentin Haüy et la Fédération des Aveugles et Amblyopes de France montrent que l'accessibilité numérique n'est pas qu'une obligation légale, mais une véritable priorité pour l'inclusion et l'autonomie des personnes déficientes visuelles.

Contacts presse

Association Valentin Haüy - Merryl Marcout : merryl.marcout@ankre.fr | 06 11 19 45 33

Fédération des Aveugles et Amblyopes de France – Ana Pereira :
a.pereira@aveuglesdefrance.org | 06 10 58 61 62

À propos de l'association Valentin Haüy

L'association [Valentin Haüy](#) (prononcez « A-U-I ») a été créée en 1889 par Maurice de La Sizeranne et reconnue d'utilité publique en 1891. Elle soutient et accompagne depuis plus de 135 ans les personnes déficientes visuelles pour leur permettre de gagner en autonomie. Elle s'appuie sur 18 établissements médico-sociaux, plus de 130 implantations locales et sur près de 3 500 bénévoles pour poursuivre son but : être au plus près des personnes aveugles ou malvoyantes afin de les accompagner pour sortir de leur isolement et mener une vie active et autonome.

À propos de la Fédération des Aveugles et Amblyopes de France

Créée en 1917, la [Fédération des Aveugles et Amblyopes de France](#) est une fédération nationale qui fédère associations et acteurs engagés auprès des personnes déficientes visuelles. Elle intervient dans tous les domaines de la vie quotidienne : éducation, emploi, accessibilité, culture, citoyenneté. Elle se mobilise pour défendre les droits et améliorer la qualité de vie des personnes concernées, en portant une parole forte auprès des pouvoirs publics.